

Uite  
Berri On



BIMESTRIEL - 2,30€

N° 154

JANVIER / FEVRIER 2013

ISSN 0998 - 2787



## Une usine de méthanisation à Tarnos ?

Alors qu'il vient d'annoncer un plan de licenciement massif de 900 emplois en Belgique et aux Pays Bas, le groupe européen Imtech (29 000 personnes) prévoit de créer à Tarnos une centrale de méthanisation.

Le CADE dénonce une nouvelle fois le comportement et les intentions malveillantes des décideurs qui agissent dans l'ombre au détriment de la société civile.

2. Infos en vrac
3. Aire de grand passage
4. Brèves Sociales
5. Deux journées contre les GPII
6. Une centrale de méthanisation à Tarnos ?
7. De la *Plaine de France* à *Europa City*
8. A65, NDDL... mêmes causes, mêmes effets !
9. Cette surmédicalisation qui nous empoisonne
10. La Page d'ATTAC
11. Qui a peur de l'amour l'égal ?
12. « Une estonienne à Paris »



## ... infos en vrac ...

### Opération «parking gratuit» à Biarritz par le comité de soutien à NDDL

A Biarritz, ce samedi après-midi, 29 décembre 2012, une vingtaine de personnes du comité de soutien aux opposant-e-s au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (NDDL), près de Nantes, ont organisé une opération «parking gratuit» au parking Bellevue géré par Vinci.

Cette action visait à dénoncer la main mise et l'enrichissement de Vinci par l'exploitation des infrastructures construites grâce aux deniers publics tant à Biarritz qu'à NDDL où la concession est accordée à Vinci pour 50 ans, si le projet aboutit.

Après avoir déployé une banderole «LGV Pays basque/Landes, Notre-Dame-des-Landes : Même combat» et bloqué les barrières en position ouverte, pendant près d'une heure les manifestant-e-s ont expliqué aux usagers du parking le but de leur action en leur demandant leur soutien. Ces derniers les ont bien accueillis et ont adhéré à l'action. Prochaine réunion du comité NDDL jeudi 3 janvier 2013 à 18h au local Gorriak, 40 rue Bourgneuf, Bayonne.

Des opposant-e-s à l'aéroport réunis en Comité de Soutien à Notre-Dame des Landes - Pays basque.

**Contacts** : pb.nddl@gmail.com ou Christophe 06 31 89 60 64

### Lobbying

Le syndicat mixte aéroportuaire de Notre Dame des Landes a lancé mardi dernier un marché public pour 2 lots de lobbying dans les médias sociaux et la presse, sur deux ans, pour un coût maximum de 190 000 euros (mais « le syndicat mixte prendra en charge la location des salles de réunion ainsi que les frais de reproduction et d'envoi des documents pour les journalistes. Le prestataire n'aura pas non plus en charge les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des journalistes invités. »)

Alors que le bras de fer se poursuit sur la zone du projet d'aéroport, Jacques Auxiette, président PS de la région, a lancé mardi, en tant que président du syndicat mixte aéroportuaire, « des avis d'appel public à la concurrence pour des marchés d'actions de lobbying ».

La cible majeure de ces contrats est « les médias sociaux ». La mission « portera sur l'élaboration d'une stratégie de lobbying auprès des institutionnels et du grand public afin de promouvoir la réalisation du futur aéroport », est-il stipulé sur le document que Presse Océan a consulté. Il s'agit aussi de bonifier « l'e-réputation de l'aéroport ».

Le budget pourrait atteindre 120 000 € (HT) sur deux ans. Un autre contrat (jusqu'à 70 000 €) est dévolu aux relations presse au niveau national et européen.

### Samedi 17 Novembre 2012

Samedi 17 Novembre 2012, plusieurs centaines de personnes venues des quatre coins de l'hexagone se sont réunies à côté de l'assemblée nationale. A l'occasion de la semaine sur le traitement des déchets, elles s'étaient réunies pour demander l'arrêt des projets désastreux de TMB, décharges et autres hérésies, actuellement en cours de mise en place ou déjà en cours de nuisance. Plus d'une douzaine d'associations étaient représentées.

Parquées avec interdiction de se rendre devant le ministère de l'environnement, les délégués sont rentrés chez eux dans le calme après plusieurs heures de picketing. Les prises de parole ont rappelé les insupportables dysfonctionnements et nuisances de Montpellier, les inimaginables décisions qui veulent intégrer dans un tissu urbain dense, des usines à méthane (dans les mines ce gaz est nommé GRISOU !) et H2S (mortel, comme cela s'est produit en Allemagne, faisant 4 morts). Des projets technologiquement merveilleux sur le papier des ingénieurs et qui dans la pratique sont inefficaces et ruineux (comme à leur époque, les tristement célèbres abattoirs de la Villette à Paris

ou Bacheforès, plus près de nous). La leçon a été oubliée.

Quand les « décideurs » prendront-ils la bonne option du tri à la source, qui a fait ses preuves depuis plus de dix ans en Alsace ? Ce principe est adopté, de plus en plus, par de villes et de pays, au Nord comme au Sud (comme en Guipúzcoa). Mais c'est vrai qu'un système simple et efficace est moins gratifiant et donne l'impression d'être moins puissant, qu'un gros bloc de béton improductif, coûteux et monstrueux.

Mais qui va payer ?

C'est peut être pour étouffer la diffusion de l'information que le site de l'ADECH a été piraté récemment 3 fois en quelques jours et son fonds documentaire détruit.

importante que le budget 2013 consacré à l'entretien du réseau routier national non concédé (c'est à dire hors autoroutes) ne permet même pas d'assurer l'entretien et le maintien à niveau du réseau existant (taux de renouvellement de 4 % alors qu'il serait nécessaire de réaliser pratiquement le double).

### • Les modes de transports vertueux sacrifiés...

Toutes les études réalisées, y compris européennes, démontrent que l'augmentation de la charge des poids lourds, en conférant au transport routier un avantage compétitif supplémentaire, provoque une perte de trafic des modes alternatifs pourtant plus vertueux (ferroviaire, flu-



### 44 tonnes

Le décret autorisant la généralisation des poids lourds de 44 tonnes (au lieu de 40 tonnes) vient de paraître. Cette décision de généralisation concrétise une décision de la précédente majorité qui avait fait acter le principe par la loi. FNE voit dans cette autorisation une triple erreur. Explications...

### • Des coûts d'entretien des infrastructures routières en hausse : une facture salée pour les contribuables...

Un rapport du Conseil Général du Développement Durable de 2011 avait chiffré le surcoût sur l'entretien entre 400 millions et 500 millions annuels. Une somme d'autant plus

vial, cabotage maritime). Il s'agit donc d'une mesure contraire aux grandes orientations en matière de transport qui avaient été inscrites dans les lois issues du Grenelle de l'environnement et rappelées par l'actuel ministre des Transports, lors de sa prise de fonction.

### • Un appel d'air pour les 44 tonnes en Europe...

Une croissance du transport routier de grande capacité de transit international est à prévoir sur nos routes puisque plusieurs pays limitrophes ont déjà autorisé le 44 tonnes (Belgique, Luxembourg, Italie...). Pire, cette mesure constitue une porte ouverte pour encourager d'autres pays européens à aller eux aussi vers une généralisation (Allemagne, Espagne...).

# Aire de grand passage

**L'ACBA (Agglomération Côte-Basque Adour) projette d'installer une aire de grand passage, obligation réglementaire, pour les gens du voyage dans le quartier du Sequé-Bacheforès. 230 caravanes, 1000 personnes parquées en période estivale dans une zone naturelle inondable, excentrée, à l'écart des axes de circulation et des transports en commun.**

## De l'art de régler une question politique délicate

Pendant quelques années, vous vous faites passer acquéreur de terrains privés sous prétexte de plantations d'arbres, sans insister...

Un beau jour, M. le Préfet se faisant de plus en pressant, il vous faut bien traiter la question politiquement épineuse de l'aire de grand passage. Vous persévérez sur les prairies précédemment identifiées, avec plus d'insistance. Courriers et nombreux appels téléphoniques aux propriétaires, au risque de flirter avec le harcèlement. Malgré cela, les cul-terreux sont tenaces et ne veulent pas céder leur bien, cela aurait été tellement plus simple. La zone est totalement excentrée en contradiction avec la loi ? Mais non, c'est très bien, seulement une poignée d'électeurs, perte négligeable de votre électorat. Les trois quarts sont de toute façon occupés à soigner leur cancer ; Ah ! oui, c'est vrai, dans cette zone, vous aviez par le passé positionné une décharge publique qui déverse

encore aujourd'hui ses effluents non traités dans l'Adour, un incinérateur et ses rejets de dioxine de furane. Effluents et dioxine sont probablement la cause d'un taux de cancer anormalement élevé dans le quartier, mais chut, cela est un autre problème. Un coin idyllique pour nos amis les bêtes également avec l'installation sous votre gouverne d'un refuge animalier. Et pour compléter le tableau, quoi de mieux que les gens du voyage qui seront ainsi en si bonne compagnie ! Le reste du voisinage n'est après tout constitué que par ces « croque-mais » de landais, dont des tarnosiens, qui n'ont pas souhaité rejoindre votre royaume. La prairie en question est une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique, floristique), la bonne blague, les déclassements de telle zone, ça vous connaît ! Oui mais... zone marécageuse inondable, plus compliquée là...

Par temporisation bien pensée, vous n'avez toujours pas validé de PPRI (plan de prévention des risques d'inondations) sur la commune. Plusieurs années gagnées pour ces chers amis promoteurs immobiliers prêts à faire surgir de terre des affaires florissantes sans cette énième contrainte réglementaire. Il est alors temps de lancer une enquête publique pour un PPRI. La zone cible étant l'une des plus basses de la commune, difficile de ne pas la faire apparaître en zone rouge, la plus dangereuse au vu des risques d'inondation. Et la bonne idée de glisser discrètement un courrier au commissaire enquêteur, oh !, juste pour demander une dérogation pour l'autorisation d'installation d'une aire de grand passage à Bacheforès, en zone rouge donc. Celui-ci amènera son avis favorable au PPRI de quelques réserves que vous vous empresserez de lever, en assurant de toutes les précautions nécessaires quant à des systèmes d'alerte et d'évacuation. Des autochtones landais quelques peu geignards commencent alors à alerter la population. Quel meilleur



profil à envoyer au front qu'une figure de votre entourage en charge des dossiers sociaux ou du handicap pour faire bonne presse. Celui-ci pourra alors faire part de plusieurs contre-vérités sans sourciller. Il est par exemple bien connu que « nous ne connaissons pas sous notre climat océanique de fortes précipitations en période estivale » (18 Septembre 2009 - 91 mm de pluie en quelques heures, 17 juin 2010 - 87 mm de pluie, juillet 2011 - 18 jours de pluie dont 11 consécutifs, 184 mm sur le mois). « Des gens du voyage se seraient installés à Saint-Martin de Seignanx en toute sécurité et légalité ». C'est peut-être omettre que des démarches sont entreprises depuis plusieurs années par la Mairie de cette commune pour exiger leur départ d'une zone inondable. Ceux-ci se sont d'ailleurs trouvés complètement embourbés à l'été 2011. Passons sur les autres perles du même genre pourtant nombreuses. Vous pouvez ensuite lancer une enquête publique pour l'aire de grand passage, ce coup-ci, pendant les fêtes de fin d'année, période oh ! combien opportune pour « noyer » toute contestation dans le flot médiatique.

## Un dossier d'enquête publique mal ficelé !

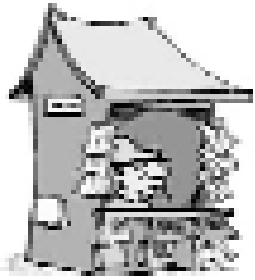
Le système d'alerte et d'évacuation ne fonctionnera que pour le

risque d'inondation par crue, risque qui est le moins probable et le plus prévisible. Ce système d'alerte ne fonctionnera pas pour des inondations par rupture de digue (1981), pour des inondations par submersion lors de dysfonctionnement des mécanismes des portes à flots du canal de Lesté (31 juillet 2012) et pour des inondations lors d'intempéries, ce qui est pourtant le risque le plus probable et non pris en compte ! L'augmentation de tous ces risques, du fait du changement climatique global en cours, n'est pas, non plus, prise en compte (montée des eaux, événements météorologiques plus virulents et plus fréquents).

Le porteur de projet, afin de faire mine de respecter le PPRI, indique que le terrain ne sera pas remblayé et que l'état initial en sera respecté et maintenu, mais, il prévoit de charger celui-ci de 20 à 30 cm de cailloux pour le stabiliser !

On nage ici en pleine contradiction, cet apport, qui serait bel et bien un remblai, outre le fait qu'il soit illégal et ne protège pas du tout les occupants contre les différentes inondations évoquées ci-dessus, constituerait une mise en danger des propriétés alentours et entraverait la libre circulation hydrologique du bassin naturel

**Le collectif les Barthes  
Tarnos**



# Brèves Sociales

Par Jean Maurice FAYE

## La liberté d'Aurore

★ Après deux mois d'incarcération dans la prison Soto del Real au nord de Madrid, Aurore MARTIN a retrouvé les siens. Mais après le versement d'une caution de 15 000 euros pour la collecte de laquelle quelques 400 personnes se sont mobilisées. Victime de la célérité des autorités françaises à la remettre à l'Espagne dans le cadre du mandat d'arrêt européen, Aurore est un symbole à plusieurs titres. Elle est la première ressortissante française à être livrée à un pays tiers pour des délits d'opinion non pénalisables sur notre territoire. Elle est une partie prenante dans le processus de paix entamé au Pays Basque et la preuve qu'il faut vraiment bousculer les gouvernements pour qu'ils entrouvrent la porte des négociations (pourquoi l'avoir arrêtée alors qu'elle militait pour cela et en plein processus de paix ?) Elle est aussi le symbole d'une jeunesse basque responsable puisque capable d'articuler un discours politique mature (quelle que soit l'adhésion ou non que l'on peut avoir quant à ce discours). Souhaitons qu'Aurore soit totalement blanchie des accusations de la justice espagnole.

## Chambre d'Agriculture et FNSEA

★ ELB et la Confédération Paysanne du Béarn ont annoncé début décembre avoir intenté une action au tribunal administratif pour « excès de pouvoir » contre la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques. Ces deux organisations contestent la délibération prise le 25 septembre dernier, accordant une subvention de 20 000 euros à la FNSEA et aux Jeunes Agriculteurs et ce, alors qu'est lancée la campagne pour les élections aux chambres d'agriculture. ELB et la Confédération Paysanne rappellent que la Chambre d'Agriculture gère des fonds publics qui proviennent entre autres d'une taxe payée par tous les agriculteurs mais aussi par les autres citoyens puisque le Conseil Général et le Conseil Régional versent aussi une contribution. En fait,

les responsables de la Chambre ont donc fourni des subventions aux syndicats dont ils sont issus au motif qu'ils ont passé un partenariat avec ceux-ci. FNSEA et JA auraient été rétribués pour des « conseils aux agriculteurs »... Ben voyons !

## Election dans les TPE

★ Le syndicat basque LAB avait estimé que les élections professionnelles mises en œuvre dans les très petites entreprises (TPE) ne lui paraissaient pas « légitimes ». Ce même syndicat demande maintenant l'annulation de ces mêmes élections qui, selon lui, ont été émaillées d'une multitude de dysfonctionnements. Au nombre de ces derniers : des erreurs dans les professions de foi, des difficultés pour mettre en acte le vote, le retard dans la mise en route de la campagne, le manque criant au niveau de l'information. Il semblerait aussi que nombre de salariés n'aient pu voter n'ayant reçu aucun papier ni les codes permettant de voter par internet.

## Chômage en hausse au Pays Basque Sud

★ En novembre 2012, 222 918 personnes étaient inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi au Pays Basque Sud soit 3 847 personnes de plus qu'au mois d'octobre. En Araba, la hausse du chômage est de 2,18 % en un mois alors qu'elle est de 1,99 % en Gipuzkoa, de 1,68 % en Navarre et qu'il y a eu 1 480 chômeurs de plus en Biscaye. Au total, sur un an, l'augmentation du chômage en Pays Basque Sud est en moyenne de quelque 17 % avec un pic en Araba (19,9 %) et le taux le plus bas en Navarre (13,11 %). Sur l'ensemble de l'Espagne, c'est 5 millions de personnes qui souffrent du chômage.

## Refondation de l'école publique et langues régionales

★ Le projet de loi sur la refondation de l'école publique ne mentionne rien sur les langues minorisées. Les enseignants de la filière

bilingue s'en sont émus et le syndicat SNUIPP a donc alerté l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) sur cette question. Le projet mentionne l'enseignement des langues étrangères à partir du CP mais ne contient aucune référence aux langues « régionales ». Jusqu'à présent, ce sont les décrets et les circulaires qui régissent l'enseignement de ces langues et l'on aurait pu penser que la loi offrirait plus de sécurité dans ce domaine. Seul espoir que le manque soit comblé... c'est au niveau du débat parlementaire que les élus de la nation saisis du problème pourraient apporter les amendements nécessaires au texte.

## AILLET persiste

★ Il est sourd l'évêque aux messages de la manifestation des pro-liberté de choix qui s'est tenue en même temps que le colloque « pour la vie » que Mgr AILLET avait organisé à Biarritz. La république laïque il s'en fout cet évêque traditionaliste et il pense devoir enfoncer le clou en organisant dans les prochains mois d'autres moments « forts » avec ses homologues de Bilbao et San Sebastien. Des gens « ouverts » soutenus par d'autres personnes très « ouvertes » aussi, comme cette présidente de *Choisir la vie*, Cécile EDEL, qui aurait déclaré (à des journalistes lors du colloque de Biarritz) que même dans le cas d'une grossesse issue d'un viol, elle était contre l'IVG « qui est un acte violent et fait vivre une double peine à la femme violée ». Pour tous ces gens, l'ennemi c'est la république et ses lois. Un autre participant au colloque n'a-t-il pas déclaré : «...l'ennemi, il n'y a que l'église qui puisse le combattre ». Il n'y a pas à pine... AILLET ! ce sont des fachos !

## Les banquiers pas trop inquiets

★ Ils ont peut-être été « effrayés » par le discours de Bourget de Hollande contre la « finance » mais rassurés par la réforme bancaire présentée en conseil des ministres. Pour certains

spécialistes, le texte se borne à cantonner certaines activités spéculatives dans une filiale et ne traite pas des questions essentielles. Pour Attac : « Cette nouvelle loi bancaire est non seulement inefficace mais dangereuse... Même la soit disant interdiction d'opérations spéculatives, comme le trading à haute fréquence à partir d'ordinateurs et la spéculation sur les produits dérivés de matières premières agricoles ne dépasse pas l'effet d'annonce ». Selon les banques elles mêmes, la loi n'affectera pas plus de 5 % de leur activité.

## Salaires en baisse

★ Le 7 décembre dernier, le rapport mondial sur les salaires, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), mettait en alerte les gouvernements contre les cures d'austérité qui tendent à contribuer à briser le lien entre les salaires et la productivité. Dans les pays développés, la part des salaires dans le revenu national est tombée à 65 % ces dernières années contre 75 % dans les années 1970. Les auteurs du rapport constatent : « Davantage du gâteau national est allé aux profits et moins aux salariés ». Le directeur général de l'OIT a déclaré : « Les salariés ne reçoivent pas la juste part qu'ils méritent ».

## La lutte reprend à l'ENM

★ Les petits pois sont là ! Ils se font appeler comme cela en référence à Nicolas SARKOZY qui peu de temps après son élection en 2007 avait déclaré que les magistrats étaient comme des petits pois : « Même couleur, même gabarit, même absence de saveur ». En 2011, les magistrats stagiaires (les petits pois) avaient créé une section syndicale du Syndicat de la Magistrature après 10 ans de désert syndical et de répression. En se syndiquant les jeunes petits pois veulent défendre « des valeurs de démocratie qui vont au-delà des questions corporatistes de statut ou de salaire ». Ils militent aussi pour une « décroissance » pénale qui ne s'occupe plus de « tout judiciaire ». Salut camarades !

## 23 novembre devant la sous préfecture de Bayonne



Le 23 novembre, pour protester contre de nouvelles expulsions et destructions des forces de l'ordre près d'une centaine de manifestants se sont retrouvés rapide-

ment devant la sous préfecture de Bayonne. Ils se sont « enkystés » un bon moment pour rappeler que Notre dame des landes prend la tournure d'un nouveau Larzac.

## Deux journées contre les Grands Projets Inutiles et Imposés (GPII) à Bayonne



Affluence massive vendredi soir, 7 décembre, au cinéma l'Atalante de Bayonne en soutien aux opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (NDDL). Les spectateurs ont visionné le film « Le fantôme de Mirabel » et un court-métrage sur NDDL réalisé par Pixso, ensuite ils ont débattu avec une personne venue de NDDL et des membres du **Comité Pays bas-**

**que de soutien à NDDL**, d'ATTAC, de Bizi! et du CADE. Le comité de soutien a d'ores et déjà fait partir sur NDDL des cartons de matériel collecté lors de cette soirée. La **collecte de matériel** continue. Le comité a également lancé une **campagne d'affichage** sur les pare-brises arrière des véhicules, campagne ayant lieu sur tout le territoire français.

## La cabane de la ZAD



La présence de nombreuses cabanes au marché de Noël de Bayonne a incité, ce samedi matin, le comité de soutien à **inaugurer la cabane de la ZAD** (Zone à Défendre). Ceci pour rappeler les destructions massives de maisons sur le site de Notre-Dame-des-Landes et la mise en place d'une violente et inadmissible répression policière envers la population. Ces initiatives réalisées dans le cadre de la journée européenne contre les grands projets inutiles et imposés (GPII), ont pour mis-

sion de rappeler à chacun l'importance de rester vigilant et de résister à ces projets ruineux, destructeurs et inutiles.

**Le Comité de Soutien à Notre-Dame des Landes Pays basque**

**Contacts :**

[pb.nddl@gmail.com](mailto:pb.nddl@gmail.com)

ou Christophe 06 31 89 60 64

**Facebook :**

<http://www.facebook.com/pages/Pays-Basque-soutien-à-Nddl/292891304164068>

## 8 décembre : soutien aux inculpés pour entartage



Le 8 décembre, devant la maison de René Cassin, c'est une tarte à la crème munie de 9 bougies pour souligner les 9 ans d'incar-

cération qui menacent les entarteurs du pays basque Sud qui a été présentée à la presse.

.....

# IMTECH un projet mort né pour les rochelais

## Et pour les habitants de l'agglomération bayonnaise ?

Alors qu'il vient d'annoncer un plan de licenciement massif de 900 emplois en Belgique et aux

Pays Bas, le groupe européen Imtech (29 000 personnes) prévoit de créer à Tarnos une centrale de méthanisation. Cette unité située à côté des futurs laminoirs sur une parcelle de 5,5 hectares sera composée de 14 digesteurs de lisiers de 11 mètres de haut dont une partie devrait être enterrée. Quelque 70 M d'euros seraient investis pour produire 25 millions de m<sup>3</sup> de méthane par an et fournir 300 000 tonnes d'eau ainsi que de la chaleur à son voisin Beltrame. La matière utilisée : 650 000 tonnes de lisiers issus de l'élevage intensif de porcs provenant des Pays Bas et des déchets végétaux.

A la clef : la création d'une quinzaine d'emplois directs.

### Un risque sanitaire certain

Nous dénonçons dans ce projet le risque sanitaire sans précédent que l'on veut faire prendre aux populations riveraines. Le lisier de porcs issus des élevages intensifs est un véritable poison tant pour les êtres humains que pour l'environnement. C'est un mélange toxique composé de 300 à 400 substances différentes comprenant toutes sortes de bactéries dont certaines sont résistantes aux antibiotiques et transmissibles à l'homme (staphylocoque, salmonelle, Escherichia-Coli, campylobacter, sulfure d'hydrogène, méthane, ammoniac, résidus d'antibiotiques...). Il n'y a qu'à constater autour de ces élevages industriels les maux dont souffrent les populations riveraines : **maladies de peau,**

**problèmes neurologiques, infections respiratoires, troubles intestinaux...**

Au Pays-Bas, pays où le plus d'études sur le sujet ont été effectuées, 40 % des cochons sont porteurs d'une variante du SARM (Staphylocoque Aureus résistant aux pénicillines) qui peut se transmettre aux humains.

Sans évoquer **les nuisances liées aux odeurs**, dans son documentaire « *Pig Business* », Tracy-Louise Ward recueille le témoignage d'une riveraine, une dame âgée qui confie : « *Cette odeur me fait vomir plus que ma chimiothérapie.* »

A ce tableau sinistre, il faut rajouter les **risques d'explosion et d'incendie** inhérents à la méthanisation et aux équipements dédiés. Le projet prévoit l'implantation de l'unité de méthanisation à proximité d'une installation classée Seveso Seuil haut comme LBC qui stocke des produits explosifs et inflammables. Sans parler des autres industriels tels que les Acieries et Agriva et des problèmes de sécurité liés à la circulation des flux sur l'espace portuaire que nous avons dénoncés à de multiples reprises.

Une fois de plus, les décideurs veulent nous faire prendre des risques démesurés pour des retombées économiques insignifiantes.

### Un modèle basé sur la souffrance animale et le tout chimique

Tout cela pour nous rendre complices des industriels du « *Pig Business* » dont le modèle est basé sur la souffrance animale et le tout chimique ainsi que sur la faillite des petits exploitants au dépens des grands groupes financiers. Ce modèle n'est que le miroir du néolibéralisme dans son expression la plus basse et la plus barbare. Aux Pays-Bas, la tendance de ces dix dernières années a été de concentrer les cochons dans des élevages

toujours plus gros. Les spécialistes appellent cela la mégamorphose. Quand l'on sait que 10 millions de cochons produisent plus de matières fécales que 100 millions d'êtres humains, nous comprenons leurs problèmes. Ce n'est pas une raison pour accepter d'accueillir n'importe quoi à Tarnos.

Sans parler des 60 000 tonnes de digestats qui devraient repartir par bateau. Au bout du compte, on veut nous vendre un projet écolo de biométhane mais qu'en est-il du bilan carbone ?

### La méthanisation pour valoriser les ressources localement

La méthanisation est une ressource énergétique intéressante qu'il faut prendre en compte pour valoriser des déchets à proximité de leur source et non pas à des centaines de kilomètres de leur lieu de production comme nous le propose IMTECH. Par ailleurs, une étude réalisée par le CEMAGREF met en avant qu'en termes de production de biogaz, les déjections animales ont un potentiel relativement faible.

Quant au volume des matières traitées, les méga-installations du type de celle prévue à Tarnos sont à proscrire. En cas de dysfonctionnement, que fait-on des tonnes de lisiers qui arrivent par bateau ? Avec ce projet, nous détiendrons le record de France et de Navarre de la plus grande unité de méthanisation sachant qu'aujourd'hui l'unité la plus importante située à Montpellier traite quelque 200 000 tonnes par an.

Les rochelais ne s'y sont pas trompés quand il a fallu se prononcer contre un projet similaire d'usine de méthanisation prévu par IMTECH sur le port. « *Nous sommes pour la méthanisation mais quand elle est réalisée sur les lieux de production* » précise leur maire.

**Et ici, allons-nous accepter un projet dont**

### personne ne veut sur la façade Atlantique ?

N'arrivons nous pas, comme l'a également souligné le maire de La Rochelle, à un seuil très limite d'acceptabilité de la population ?

Après le projet de faire transiter du nitrate d'ammonium, substance dangereuse et explosive sur le port, de Bayonne, les décideurs reviennent par la grande porte tête haute avec une véritable usine à gaz. Nous dénonçons une fois de plus au travers de ce projet qui nous a été révélé par *Sud-Ouest*, alors que le CADE fait partie du S3PI, le mépris de l'environnement et des populations affiché par les décideurs des infrastructures portuaires. Ce comportement nous éloigne un peu plus d'une démocratie participative dans une zone portuaire où le non-droit gangrène le bon fonctionnement. Un port où la communication est synonyme de manipulation et d'opacité, où les contrôles de complaisance exercés par les services de l'Etat sont monnaie courante, où l'on nous prépare des projets pharaoniques pour des retombées économiques insignifiantes.

Situé en zone urbaine et dans un environnement relativement préservé, le port de Bayonne premier port français à acquérir en 2006 la triple certification QSE (Qualité Sécurité Environnement) doit être à la hauteur de cette qualification. Ses gestionnaires doivent miser sur la qualité et les créneaux technologiques d'avenir pour accueillir des entreprises respectueuses de l'environnement et des hommes. Avant d'accepter n'importe quel projet, posons-nous la question du coût qu'engendrera la mise en place de nouvelles activités en terme de santé publique, de pollution et de nuisances diverses.

**Le CADE dénonce une nouvelle fois le comportement et les intentions malveillantes des décideurs qui agissent dans l'ombre au détriment de la société civile.**



# De la Plaine de France à Europa City

« Europa City » est un de ces « Grands projets inutiles et imposés » dont Notre-Dame des Landes est devenu emblématique. Projet peu médiatisé bien qu'aberrant et gigantesque. Le lieu d'implantation prévu est le triangle de Gonesse, au nord de Paris, à 30 km de Notre-Dame. 200 ha de terres situées entre les aéroports du Bourget et de Roissy, terres agricoles encore aujourd'hui riches et fertiles, jadis nommées la Plaine de France.

## Le projet, sa démesure

Europa City, français oblige, concerne le tiers de cette surface, soit environ 70 ha. Son ambition est de devenir « la plus grande destination de shopping et de divertissement d'Europe » pour, en premier lieu, les « touristes argentés venant des pays émergents... qui pourront faire le tour de l'Europe en une journée ». L'objectif est de 40 millions de visiteurs par an, dépassant largement les 15 millions d'Eurodisney, 1<sup>ère</sup> destination touristique d'Europe. Il s'agit ici d'une combinaison du mercantile, des loisirs et du pseudo-culturel à l'adresse d'un public aisé. Soient un centre commercial avec restaurants sur 250 000 m<sup>2</sup>, composé essentiellement d'enseignes haut de gamme européennes, un parc aquatique, des pistes de ski « indoor », un « space music » de 30 000 m<sup>2</sup>, salles de spectacle, 10 hôtels... Le tout censé représenter notre continent. A noter que la représentation de l'Europe à destination des pays dits émergents est déjà concrètement assurée ici, sous une autre facette, par le plus grand centre de rétention français, celui du Mesnil-Amelot. Côté grands parcs de loisirs, l'expérience démontre leur non-viabilité économique. Qui se souvient de Courdimanche, ce parc inauguré pas loin de là en 1987 par le président Chirac, célébré alors pour sa statue de Gargantua, la 2<sup>e</sup> plus grosse au monde derrière la statue de la liberté. Fermé cinq ans plus tard, c'est une friche industrielle depuis 20 ans. Et à l'heure actuelle Eurodisney, parc en faillite, assure sa rentabilité surtout par les spéculations foncières et

autres programmes immobiliers, bien plus que par le commerce, pourtant juteux, des périphériques (= colifichets en oreilles de Mickey). Quels stratégies ou enjeux spéculatifs sont en dessous de table ici ?

## Les acteurs

A l'origine du projet, le groupe Auchan, inventeur de la fameuse formule de com' pour ses caissières : SBAM « Sourire, Bonjour, Au revoir, Merci ». Groupe tentaculaire, tant dans l'espace, pays de l'Est, Asie... que dans la diversification des activités lucratives : commerces (Décathlon, Boulanger, Norauto, Leroy-Merlin, Kiabi, etc.), banque Accord (prêts à la conso), l'immobilier (Immochan). Le groupe Auchan n'est pas coté en bourse donc sans possibilité de rachat par des éléments extérieurs, il est géré par l'« Association familiale Mulliez ». Association qui n'est pas sans but lucratif mais un groupement d'intérêt économique réservé exclusivement aux membres de la famille Mulliez, première fortune de France, et domiciliée en Belgique. Ici pas de tapage et les secrets de famille sont bien gardés (cf. retrait de la vente par décision de justice du livre de B. Godin « le secret des Mulliez », prix de l'enquête journalistique).

En soutien au projet, des politiques. Localement, la municipalité de Gonesse, alliance PS-PC, qui participe conjointement au lancement du monstre et sert ainsi les intérêts financiers privés. Le maire, JP. Blazy, espère t'il trouver le passage à la postérité à travers ce projet mégalo ?

## Les moyens, accointances, propagande, enfumage...

La construction d'une gare permettant l'accessibilité depuis Paris était une condition préalable et non négociable de Vianney Mulliez, président de l'association familiale. Elle lui fut offerte en tête à tête par N. Sarkozy, selon le protocole SBAM ? Cela permit d'englober le projet Europa City dans celui du Grand Paris, et accessoirement d'accorder une subvention publique à des intérêts privés en régime d'évasion fiscale. Il faut reconnaître que la famille n'a jamais mégoté son soutien financier à l'UMP.

La propagande, elle, utilise tous ces mots dans l'air du temps : développe-

ment durable, responsabilité environnementale, notamment lors de la première présentation du projet à la prestigieuse Maison des Architectes (Paris). Il est vrai que certains éléments de toiture seront végétalisés. On nous présente ici un projet de société, presque une idéologie, théorisant sur « la dimension affective de l'acte d'achat »(sic) et sur les lieux qui y sont dédiés, « lieux de flânerie, de rencontres et de rendez-vous ». Les stratégies du néo-marketing n'oublent pas leurs cibles favorites, les enfants... A Gonesse, où ce projet est actuellement exposé, les enseignants des écoles primaires et des collèges sont incités à le faire connaître à leurs élèves ; le service culturel de la ville met à leur disposition un dossier pédagogique, avec activités ludiques et instructives, pour éduquer à trouver « sa place de citoyen dans la ville ». Et, argument massue, les sacro-saintes promesses d'emplois. Chiffres faramineux, soumis à la gonffette par le renfort d'emplois indirects et induits, comme ceux des emplois « sous-traités » hors territoire ou occasionnés sur le trajet du parc par un p'tit noir pris sur le zinc, à St Lazare. Ils ne prennent pas en compte les emplois détruits. Emplois créés selon l'équitable vu par la grande distribution, qui héberge la majorité des travailleurs pauvres. Au régime d'emplois précaires et de temps partiels imposés... Mais, les promesses d'emplois, c'est encore et malgré tout électoralement correct.

Selon des historiens et sociologues (Duby, Bourdieu), les dominants sont de deux ordres, ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le légitiment. Et ce, depuis l'époque médiévale de la Plaine de France, époque qui vit aussi apparaître la consommation ostentatoire d'une aristocratie prédatrice.

## La résistance

Ce sont les gens du coin, les « locaux », qui ont encore le goût du terroir. Ce n'est pas parce qu'ils habitent dans des zones fortement urbanisées qu'ils supportent que leurs terres agricoles soient considérées comme des espaces vides. Un collectif s'est créé, composé d'associations en place ou nouvelles, d'acteurs du territoire... Des Amis de la Terre aux consommateurs organisés en groupements d'achats qui ne passent plus

par la case supermarché pour se nourrir. Il donne la dynamique par un travail de terrain remarquable, de recherche, de vérification, d'interpellation du politique, comme récemment du ministre de l'éducation et des inspections académiques pour leur rappeler que depuis 1936, la publicité commerciale est interdite dans les écoles. Et aussi par un travail d'information des premiers concernés, ces habitants oubliés dans le montage du projet, et qui leur ont réservé un accueil favorable. Les lièvres soulevés sont nombreux et variés : la sécurité, des millions de visiteurs et d'employés seront sous les pistes de Roissy, zone dangereuse interdite aux habitations ; les transports, l'intérêt de la population est l'attribution des fonds publics à la création de transports de proximité desservant l'aéroport, premier employeur du coin ; l'aménagement du territoire, le schéma directeur d'Ile-de-France a des objectifs chiffrés de baisse de l'artificialisation des terres agricoles et la puissance publique a le devoir de les préserver. Les habitants de la Plaine de France ne veulent pas d'un hyper-méga-centre commercial de plus, ils ne veulent pas non plus de cet autre projet de terrain de golf de 90 ha, classé espace naturel et déclaré d'utilité publique (M. Mulliez, grand joueur de golf, aime veiller à ce qu'il y ait un terrain pas loin de ses nouvelles installations). Jusqu'aux p'tits rappeurs du « 9.3 » qui n'ont pas forcément envie de retourner leur casquette pour servir de vigiles aux enseignes de luxe. Et, quelques avancées... ou reculades se dessinent, les élus du Conseil Régional hésitent, deux groupes d'élus se sont positionnés contre, les six autres jouent au ni oui-ni non ; les financements publics des transports, prévus en fort dépassement, sont reportés.

Finalement, ce projet est d'un ringard avéré et pourrait prêter à rire s'il n'était pas aussi indécent, eu égard aux nécessités de l'époque. Dans quel camp se situe l'utopie ?

**France Bonillo**

## Sources

Mon dossier pédagogique sur le sujet émane du collectif de défense du Triangle de Gonesse, respectueux d'une authentique instruction publique.

# Communiqué de presse du mardi 6 novembre 2012 de la FNE et de la SEPANSO

## **Autoroute A65 Langon Pau, Aéroport Notre Dame des Landes : mêmes causes, mêmes effets**

Le rapport financier annuel 2011 d'Aliénor, concessionnaire de l'autoroute A65 Langon-Pau, confirme ce que les associations dénoncent régulièrement depuis l'origine du projet, à savoir que le trafic de cette autoroute, nettement inférieur aux prévisions à l'issue de cette première année d'exploitation, est insuffisant pour en assurer l'équilibre financier.

Une fréquentation surévaluée pour justifier des projets ruineux et nuisibles à l'environnement :

- Le bilan financier 2011 de cette concession autoroutière présente un déficit énorme d'environ 35 millions d'euros, par ailleurs égal au chiffre d'affaires.
- Le chiffre d'affaires 2011 s'établit à 35 millions d'euros, inférieur d'environ 30 % à l'objectif indiqué dans le contrat de concession (annexe financière N°18)
- Le trafic journalier moyen s'établit à 5 332 véhicules/j dont 5,9 % de poids lourds inférieur d'environ 40 % par rapport à l'objectif initial de 7 660 véhicules/j, dont 12 % de poids lourds.

Ainsi, comme l'affirmaient les associations dès 2006, cette autoroute particulièrement destructrice de l'environnement et qui est l'une des plus chères de France, pourrait se révéler aussi un gouffre financier.

Ce bilan 2011, démontre que la croissance du trafic routier mise en avant pour justifier l'infrastructure n'est pas une donnée inéluctable. Comme pressenti à l'époque, la hausse du coût des carburants est un des facteurs importants qui détermine l'évolution du trafic routier.

L'autoroute A65 Langon Pau va-t-elle rejoindre la longue liste des

autoroutes espagnoles en redressement judiciaire en 2012 ? Les contribuables sont en droit de se poser la question.

Les associations de protection de l'environnement espèrent tout au moins que les déboires financiers de cette autoroute concédée en Aquitaine permettront de dissuader certains décideurs de s'embarquer dans une aventure comparable mais autrement plus coûteuse : celle de la construction des Lignes à Grande Vitesse dans le Sud Ouest (Projets GPSO) d'un montant total de 12 milliards d'euros soit près de 12 fois le coût de l'autoroute A65 ! Ou encore la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes justifiée par une plus qu'hypothétique augmentation du trafic international à destination de Nantes dans un contexte de crise économique mondiale, de renchérissement et de raréfaction des hydrocarbures.

*Aliénor : rapport annuel 2011 de la concession de l'autoroute A65, aux collectivités territoriales*  
<http://www.bilansgratuits.fr/ALIE-NOR49152985500034/bilans/2011/compte-annuels/compte-de-resultat/complet.htm>

## **Les autoroutes espagnoles au ralenti**

C'est sous ce titre que le Figaro du 31 décembre 2012 détaille la situation des autoroutes de l'Etat espagnol. Soulignant que le trafic du réseau est revenu à ses niveaux de 1998, l'article explique que dix tronçons sont en cessation de paiement.

L'article continue avec un air connu ici avec la LGV : « *La récession n'explique pas tout. Certains projets ont été mal planifiés, avec coûts sous-évalués et bénéfices surestimés.* »

Certains analystes rappellent aussi



Certaines autoroutes espagnoles sont proches de la faillite...

les folies de grandeur de l'époque du miracle immobilier, lorsque les géants du BTP, actionnaires de nombreux concessionnaires, tenaient les leviers de l'économie. En pleine bulle, des villes ont été construites à une centaine de kilomètres de la capitale. « *Elles étaient trop éloignées de Madrid pour effectuer le trajet tous les jours... sauf si on construisait des infrastructures de grande qualité, des autoroutes et des lignes de TGV. On pensait que les populations s'installeraient et auraient les moyens de payer ce transport. Mais les villes nouvelles*

*sont restées désertées, explique le professeur Marti.* »

« *Les concessionnaires ne pouvaient-ils pas mieux calculer la rentabilité de leurs projets ? "Tout le monde s'est trompé"* » s'excuse-t-on à l'ASETA (l'association des concessionnaires d'autoroutes à péage).

Du coup, l'Etat met la main à la poche. Un amendement au budget 2013 prévoit ainsi de compenser jusqu'à 80 % de la différence entre les résultats attendus par les concessionnaires et leurs revenus réels.



M. Rousset, lors de l'inauguration de l'autoroute Pau - Langon



# Cette surmédicalisation qui nous empoisonne

**La surmédicalisation des personnes âgées devient un sujet d'actualité sensible. Non content d'empoisonner nos aînés, elle empoisonne notre environnement en disséminant à toute eau sa panoplie de molécules chimiques. La France est le quatrième consommateur mondial de médicaments avec plus de 3 000 médicaments à usage humain et 300 médicaments vétérinaires actuellement disponibles sur le marché. Antibiotiques, antidépresseurs, bêtabloquants, contraceptifs oraux sont rejetés de façon continue dans les milieux aquatiques.**

Certains seniors prendraient, selon l'association Bien Vieillir Ensemble 64 (qui œuvre dans des maisons de retraite), 10 à 20 médicaments 3 fois par jour. Interpellés sur le sujet par Michel Botella de la SEPANSO (fin octobre dernier lors d'un débat d'Attac sur les pollutions locales de l'eau), nous avons voulu en savoir plus.

## Tout patient consomme huit médicaments

L'été dernier, l'quare - la première étude française à être menée à grande échelle par l'ARS (Agence Régionale de Santé) dans 203 Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) – soit au total 7 375 résidents – en Midi-Pyrénées fait état d'une surconsommation de psychotropes et de médicaments. Elle dévoile, selon le journal *La Dépêche du Midi*, qui l'a rendue publique, le mode de fonctionnement de certaines maisons de retraite où les résidents sont assommés de traitements. Autre révélation : en région Midi-Pyrénées tout patient consomme quotidiennement 8 médicaments. Pour 21 % des malades, la consommation est d'au moins trois psychotropes. Près de 44 % des résidents sont sous antidépresseurs, 45 % sous anxiolytiques, et 9,4 % sous benzodiazépine. « C'est tout le problème du

parcours gériatrique. Par manque de moyens et de temps, on a recours à la camisole chimique. Nécessité fait loi », déplore le député Gérard Bapt, spécialiste des questions de santé à l'Assemblée nationale. Et de rajouter : « En tant que médecin, je suis effaré de découvrir un tel niveau de prescriptions et de polymédications. Quand on pense que des patients se voient administrer plus de dix médicaments ! ».

Et quand on sait qu'une surconsommation de médicaments altère le foie (véritable usine en charge de digérer les toxiques), fragilise les reins (dont les fonctions ont diminué avec le poids des ans) et augmente les risques de développer un cancer du fait des interactions entre médicaments, on peut mieux évaluer la fragilité des personnes âgées face à cette tendance.

Pour Marc Girard médecin, conseil en pharmacovigilance et pharmacologue épidémiologie et expert européen (AEXEA), « cette surmédicalisation criminelle n'est que le reflet de notre société. Elle renvoie cette dernière dans son ensemble au mirage narcissique qui brouille l'impératif transgénérationnel (et l'inéluctabilité de la mort) dans l'agitation consumériste et l'angoisse hypocondriaque ». Surconsommation...

Et de citer le compte rendu d'une conférence faite par un spécialiste de gériatrie extrait du site de The University of Alabama at Birmingham.

« Parmi les adultes de 65 ans ou plus qui sont hospitalisés, 10 à 20 % le sont en raison de médicaments pris de façon incorrecte. Chez les sujets âgés qui sont hospitalisés, un sur trois verra son état s'aggraver durant son séjour en raison des médicaments qui lui seront administrés. De 30 % à 50 % des prescriptions faites aux sujets âgés sont prises de façon incorrecte, et jusqu'à 140 000 seniors décèdent chaque année de problèmes liés aux médicaments, soit trois fois le nombre de personnes qui meurent d'un cancer du sein ou de la prostate (lesquels sont tous deux considérés comme des urgences de santé publique).

Le nombre de décès liés à des médicaments équivaut à deux crashes d'avion par jour. Les effets indésirables des médicaments représentent le numéro un des problèmes de santé actuellement posés en gériatrie ».

## De plus en plus de résidus médicamenteux dans l'eau potable

Un bon nombre des substances chimiques que nous ingurgitons sont rejetées dans nos eaux usées en direction de stations d'épuration qui n'ont pas été conçues pour les capter et les éliminer. Elles poursuivent leur chemin dans l'eau et donc à terme dans nos organismes. Il existe peu de données en France et à l'étranger sur la pollution médicamenteuse de l'eau. Cependant, selon une étude menée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES, février 2011) sur un panel de 45 substances pharmaco-

**« Jusqu'à 140 000 seniors décèdent chaque année de problèmes liés aux médicaments, soit trois fois le nombre de personnes qui meurent d'un cancer du sein ou de la prostate »**

logiques, un quart des échantillons d'eau destinée à la consommation, analysés après prélèvements en sortie des stations de potabilisation, contiennent des traces quantifiables de médicaments. Les eaux superficielles et souterraines ainsi que celles traitées et destinées à la consommation humaine sont concernées. Hormis la caféine, les molécules les plus fréquemment retrouvées sont la carbamazépine (anti-épileptique) et son principal métabolite, ainsi que l'oxazépam (anxiolytique) qui est à la fois une molécule mère et un métabolite de benzodiazépines. Les molécules utilisées pour la contraception comme l'hormone naturelle 17-bêta-œstrogène, et l'hormone de synthèse 17-alpha-œstrogène sont également présentes selon une étude menée par l'agence de l'environnement

britannique. Ces deux perturbateurs endocriniens sont bien connus pour interférer sur le cycle reproductif des poissons d'eau douce (féminisation des poissons mâles). Fin novembre dernier, le comité de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (Envi) du Parlement européen a renforcé la directive-cadre sur l'eau en y inscrivant pour la première fois trois substances pharmaceutiques dont les deux hormones précitées et le Diclofénac un anti inflammatoire. Les parlementaires ont également approuvé par 43 voix pour, 7 voix contre et 8 abstentions, une proposition visant à établir une « liste de vigilance » pour 25 autres produits chimiques qui pourraient menacer les eaux de surface.

**Le hic ?** : « La politique de l'eau ne saurait influencer directement la politique sanitaire des Etats membres » a déclaré l'eurodéputé autrichien Richard Sebeer (parti populaire européen, droite) auteur du rapport présenté au Parlement Européen (PE). En clair, la protection des milieux aquatiques ne doit pas se faire au détriment de la santé. D'autant que la mise en vigueur des nouvelles normes de qualité environnementale n'interviendrait qu'à partir de 2027...

Certes, les doses selon l'agence de l'eau Adour Garonne seraient minimes et n'entraîneraient pas de risques pour la santé. Mais qu'en est-il des interactions entre les différentes molécules ? Sans parler, de la surmédicalisation des animaux que ce soit d'élevage et/ou de compagnie sur laquelle nous avons peu de contrôle quant aux rejets dans l'environnement.

« Il vaudrait mieux s'occuper du problème avant qu'il ne soit trop tard. En puissance, nous sommes tous des vieux, et il ne manquera pas « d'experts » pour abaisser jusqu'à l'inconcevable la limite d'âge à partir de laquelle nous n'aurons plus d'autre droit que de bouffer du médicament et de dire oui à n'importe quelle médicalisation pour autant que nous en soyons encore capable » avertit Marc Girard.



# ATTAC Pays Basque rétrospective 2012

*L'année 2012 qui s'achève n'aura guère laissé de répit aux adhérents et militants d'ATTAC Pays Basque.*

Une année difficile, avec les dégâts sur l'économie, sur l'emploi et la protection sociale, sur les écosystèmes, provoqués par une mondialisation dérégulée, un système financier hors contrôle et vénal au service prioritaire de ses propres intérêts, une Europe libérale pourtant riche mais incapable d'organiser un espace écologique et prospère pour tous ses citoyens.

Une année électorale pourtant, propice aux analyses sur l'état du monde, de l'Europe, de la France, et aux recherches de solutions. Et donc porteuse d'espoirs de changements de cap. Mais la nouvelle présidence laisse, après seulement quelques mois, un goût amer de lenteur, de demi-mesures, voire de trahisons de promesses faites, alors même que l'urgence écologique et sociale appelle le courage et la détermination.

Le comité local d'ATTAC Pays Basque, a cherché à ne pas être un spectateur passif des évolutions du monde décidées par une oligarchie puissante et riche, cette petite élite complice, experte en lobbying et en manipulation des esprits.

Nous voulons être un modeste mais déterminé acteur local, un guetteur, pour garder les consciences en éveil, pour comprendre de manière critique les processus de domination présentés aux citoyens comme bénéfiques, nécessaires et incontournables, pour trouver des voies de résistance en nous appuyant notamment sur ce qui peut échapper à la maîtrise des élites dirigeantes : les médias et les réseaux sociaux.



• **Judi 24 janvier rejoignez nous à l'Assemblée générale d'Attac pays Basque** qui sera précédée d'un buffet de 19 à 22h30 à la salle Konna de la maison pour Tous d'Anglet.

à  
**Attac pays Basque**  
**Maison pour Tous 6 rue Le Barillier 64600 Anglet**

mail : [pays.basque@attac.org](mailto:pays.basque@attac.org) SITE:  
<http://local.attac.org/paysbasque/wordpress>

## Attac Pays Basque, c'est la réflexion partagée

Nous avons mieux voulu comprendre les facettes du système, par des actions d'éducation populaire :

- lors des «Attac-Cafés» mensuels à la taverne de l'Atalante, sur des thèmes politico-juridiques (Traité européen), sociétaux (pauvreté, précarité, éducation), environnementaux (actualité LGV, pollution des eaux de l'Adour, forum mondial sur l'eau...);
- en co-organisant des conférences avec des «économistes atterrés» : Dominique Plihon, Nicolas Beniès;
- en écrivant des tribunes dans Ortazar, dans le JPB.

## Attac Pays basque, c'est l'action partagée

### L'action sur la durée

A ce titre, nous assurons une présence active dans plusieurs collectifs locaux :

- le CADE et les combats de ses

associations contre les grands projets inutiles et ruineux au premier rang desquels celui de LGV, les pollutions de l'eau, de l'air, la problématique des déchets...

- Le collectif CAC 40-64 qui mène une action pédagogique et revendicative contre l'endettement illégitime des collectivités publiques mis à charge des citoyens ;
- Le Collectif en Train Pays Basque, qui milite pour une amélioration du service quotidien rendu aux usagers des transports en commun de proximité ;
- Les Cercles de silence, en soutien aux sans-papiers

### L'action événementielle

En lien avec de nombreux autres acteurs locaux.

Pour ne citer que quelques exemples, nous avons ainsi participé à la chaîne humaine sur la grand plage de Biarritz, à l'occasion du sommet RIO+20 sur l'écologie ; à la manifestation sur le pont St Jacques à

Hendaye contre la ratification du Traité européen TSCE ; au départ de la «Good Food March» à Bidarray en faveur d'une autre PAC ; aux actions de soutien aux opposants de l'aéroport de NDDL, à celles contre les LGV « ni ici ni ailleurs », notamment la grande manifestation anti-LGV le 27 octobre à Bayonne ; à la manifestation contre le réactionnaire « Colloque pour la vie » à Biarritz, etc...

### Pour 2013...

Je forme le souhait d'un comité local d'ATTAC Pays Basque encore plus expert dans l'analyse du monde et de ses problèmes, et toujours plus combatif dans ses résistances aux mauvaises potions que le système dominant veut faire avaler à la planète et ses habitants.

Pour cela, nous devons être plus nombreux, et j'espère que de nouveaux jeunes et moins jeunes viendront nous rejoindre, pour traiter de choses sérieuses, souvent dans la bonne humeur.

Pour preuve : les parties de rigolade pendant nos répétitions de la pièce de Frédéric Lordon « D'un retournement à l'autre », qui traite en alexandrins de la crise financière, et que nous jouerons dans quelques semaines...

**Meilleurs vœux pour 2013**

**Guy de Barbeyrac**  
Président d'Attac Pays Basque

# QUI A PEUR DE L'AMOUR L'EGAL ?

**Le calendrier qui a retardé l'adoption du mariage pour tous a ouvert la boîte de Pandore. On assiste à un déferlement de propos nauséabonds. Les enjeux d'égalité hommes / femmes et hétéros / homos suscitent toujours les mêmes passions, de la part des mêmes détracteurs.**

A Biarritz, le colloque international des ultras de l'église « pour la Vie » a bien fait l'amalgame. Il nous a fourni l'occasion de renouer notre alliance des années 70, quand le Front homosexuel naissait dans le sillage du mouvement féministe. Le samedi 1<sup>er</sup> décembre, plus de 900 personnes (selon la police) ont répondu à l'appel du Collectif pour les Libertés de Choix, en réaction à ce Colloque initié par l'évêque du diocèse, Marc Aillet, qui se tenait dans le prestigieux Casino Bellevue, financé par un mécène américain anonyme à hauteur de 70 000 euros. Il réunissait des groupuscules et des personnalités les plus sectaires, les plus fondamentalistes de l'église dont un nombre significatif de l'*Opus Dei*, ayant tous en commun leur opposition à l'avortement, à la contraception, au mariage pour tous. Pourtant la communication de l'évêché au départ s'était voulue discrète, et lénifiante, pour ne pas alerter sans doute les organisations

féministes et homosexuelles. Malgré tout, un collectif pour les libertés de choix s'est créé en un mois, regroupant une quarantaine d'associations et partis politiques, et pas des moindres. Toutes les sensibilités s'y retrouvent du Parti Radical de gauche à la Gauche Anticapitaliste, du mouvement de la Jeunesse communiste aux mouvements abertzale et des chrétiens qui depuis un moment ne se reconnaissent pas dans cette mouvance extrémiste de l'église. Ce collectif est fier de sa composition large et massive, il revendique sa légitimité, malgré le silence médiatique qui l'a entouré (à quelques exceptions près). Le collectif a alerté l'opinion publique sur les véritables enjeux de ce Colloque et les risques qu'il représentait pour nos lois, pour nos droits et pour la laïcité.

Il est parvenu à les débusquer publiquement. Ces deux jours de colloque ont été une véritable machine de guerre contre l'IVG. Le propos inaugural de Mgr Aillet a donné le ton, qui n'était pas à l'apaisement annoncé : « Quand un homme est capable de tuer en son sein, comment voulez-vous qu'il ne tue pas son frère ? ». Et ils ont déroulé tout le long du colloque les différentes stratégies à l'instar des Etats Unis : « *défendre la vie contre les agressions et les menaces que constituent l'avortement et l'euthanasie... en prenant la parole, et en intervenant dans les médias* ». L'expérience nous a montré que ceux-ci peuvent s'y prêter complaisamment. Quant aux méthodes

## MANIFESTATION CITOYENNE POUR L'EGALITE

**Samedi 26 janvier 11h**  
à Bayonne, place de la Liberté

À l'appel du  
« Collectif pour les libertés de choix »

« coup de poing » préconisées par le lobby américain « Forty days for life » présentées à Biarritz : « *40 jours de prière 24/24 h à l'extérieur des centres de planning familial, des cliniques ou hôpitaux qui pratiquent l'avortement* », pour dissuader les femmes de pratiquer l'IVG, elles sont déjà appliquées en France, notamment devant le centre d'IVG de Tenon, Paris 20<sup>e</sup> (centre qui a ré-ouvert après 15 mois de luttes). Cécile Edel, présidente de « *Choisir la Vie* », proche de l'*Opus Dei* et de l'extrême droite s'est demandé : « *comment vivre dans une société qui accepte de tuer 1 enfant sur 4 ?* » et comme tous, elle demande l'abrogation de la loi Veil et de toute légalisation de l'IVG, au nom du droit des « non-nés ».

On comprend que de tels discours n'étaient pas à ébruiter, autant agir de manière occulte pour s'infiltrer dans toutes les instances de pouvoir, notamment la Commission européenne et les structures internationales, afin de diffuser ces valeurs, le retour à l'ordre moral et à l'obscurantisme, détournant la loi sur la séparation de l'église et de l'état, au passage, Tonio Borg, le très catholique maltais anti IVG, anti divorce, anti mariage pour tous, anti choix, qui vient d'être nommé Commissaire européen à la santé est un bon modèle d'infiltration ! Nul doute que le Planning familial, les féministes et les homosexuels, et tous les manifestants rassemblés aient été voués au Golgotha, ce samedi 1<sup>er</sup> décembre. Nous avons gagné une étape, mais nous réaffirmons la nécessité de rester unis et mobilisés contre cette offensive de

reconquête, car cet événement n'est pas un fait isolé. La publicité contre l'IVG parue dans le *Nouvel Obs* est l'œuvre de la *Fondation Jérôme Lejeune*, présidée par Jean Marie Le Méné, lui-même intervenant au colloque de Biarritz. Quant au procès contre Bayer, il tombe à point nommé pour diaboliser la pilule. Nous ne nous laisserons pas voler nos droits chèrement acquis. Nous ne céderons rien non plus à ceux qui instrumentalisent le droit au mariage pour tous pour drainer les mécontentements sur la base de la hiérarchie des hommes et des valeurs. Aujourd'hui l'épiscopat catholique se déchaîne contre le mariage pour tous. Cette ingérence de l'église qui défie les pouvoirs publics et les principes de laïcité est intolérable. Ce projet de loi pour l'égalité de droits entre toutes et tous quelle que soit l'orientation sexuelle, est approuvé également par nombre de chrétiens, le journal « *Témoignage Chrétien* » le qualifie même de « *progrès humain* ». Mais pour la hiérarchie de l'église c'est l'occasion d'imposer ses dogmes et de permettre une collusion avec les partis politiques d'opposition, notamment l'UMP.

- Un sursaut laïc et citoyen s'impose.
- Pour l'égalité pleine et entière, nous ne céderons rien.
- L'égalité ne se fractionne pas.



# UNE ESTONNIENNE À PARIS

UN FILM DE ILMAR RAAG

DANS une rue enneigée d'Estonie, une femme emmitouffée avance péniblement. Un poivrot titube, s'effondre. Elle se penche, le relève et le soutient jusqu'à sa maison. Cette dame, blonde, vieillissante et fanée, c'est Anna, le poivrot, son ex-mari. Anna (Laine Mägi) est donc divorcée ; elle s'occupe de sa mère âgée et malade qui ne tarde pas à mourir. Dans sa solitude désenchantée, Anna rêve encore un peu, sur un air de Joe Dassin. Elle a autrefois appris le français... Et Paris n'est pas si loin. Sa bonne fée veille, et le rêve devient réalité. On lui propose opportunément, une place de garde malade auprès d'une vieille dame d'origine estonienne à Paris. Anna n'hésite pas un instant, boucle sa valise et s'envole pour Paris. L'accueil est glacial, la vieille dame, Frida (Jeanne Moreau), acariâtre et méchante, ne veut pas d'elle et lui mène la vie dure. Frida, engloutie dans le naufrage de la vieillesse, reste nostalgique de sa vie passée. Elle fut autrefois, belle et sophistiquée, jouissant des plaisirs de la vie, multipliant les amants. Estonienne d'origine, elle a coupé les ponts avec sa famille et son pays, oublié sa langue maternelle (bien commode pour Jeanne Moreau dispensée de parler estonien !)

Seul, un ancien amant, beau-coup plus jeune, veille sur elle, malgré ses rebuffades et ses caprices.

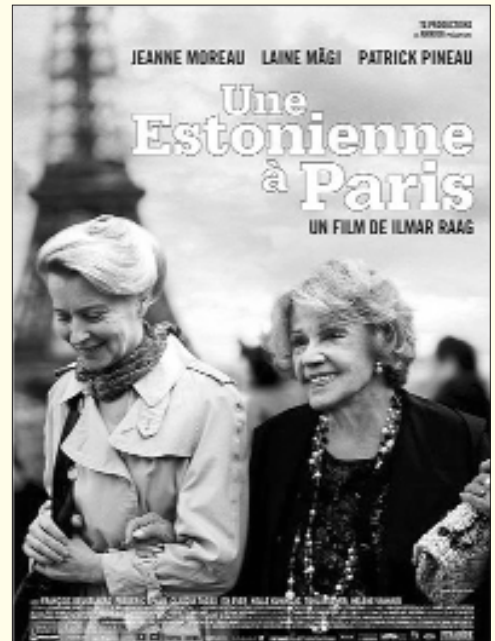
Quel contraste entre les deux femmes ! L'une, petite souris terne et soumise, mal fagotée, l'autre tigresse flamboyante et autoritaire. Elles ont cependant en commun une détresse intime, tissée de solitude et de regrets. Dans un scénario, certes un peu convenu, après quelques rebondissements, (Anna, lassée des exigences et des rebuffades de Frida déclare forfait et veut repartir), les deux femmes s'acceptent enfin et la vie reprend. Par delà ses airs de blquette sentimentale, le film est empreint d'une grande humanité.

Tous les protagonistes du film, chacun à leur manière, traversent un moment crucial de leur vie qui les oblige à faire un choix.

De l'aveu même du cinéaste, son film est aussi un film sur Paris, ville mythique, vue par des étrangers, qui cristallise les rêves et autorise tous les chemins pour continuer à vivre et à aimer.

Le film est porté par deux interprètes magistrales : Jeanne Moreau, à la fois impériale et fragile, Laine Mägi, sobre et mélancolique, toute en intériorité.

De ce premier film, sans prétention, on ressort touché par le sentiment d'humaine tendresse qui s'en dégage.



arc • en • ciel  
**Ortzadar**

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : [ortzadar@bigfoot.com](mailto:ortzadar@bigfoot.com)  
<http://ortzadar.free.fr>

Vous avez raté un numéro d'Ortzadar ?

Nous vous invitons à vous rendre sur notre page web :

<http://ortzadar.free.fr>



**Abonnement à ORTZADAR**  
Bimestriel - 1 an : 13€  
De soutien : 18€



NOM, Prénom .....  
Adresse .....  
CP..... Ville .....

Bulletin à retourner à :  
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

**Ortzadar** - Alternative Pays Basque  
est édité par l'association loi 1901 du même nom  
Commission paritaire n° 0716 G 88241  
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE  
Mise en page : José A. AGUIRRE  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne